

BUREAU VERITAS
Certification



DS MISTRAL FROID CLIMATISATION

Attestation de capacité n° 317329

Délivrée en application de l'article R.543 du code de l'environnement

Conformément à l'article R.543-106 du code de l'environnement, l'organisme BUREAU VERITAS CERTIFICATION agréé par décision ministérielle en date du 29 Aug 2008 référencée DEVP0819156A, atteste que l'opérateur DS MISTRAL FROID CLIMATISATION dont l'établissement DS MISTRAL FROID CLIMATISATION de numéro SIRET : 44902470200028, dispose des capacités nécessaires pour effectuer

-Catégorie I : Contrôle d'étanchéité, maintenance, entretien, mise en service, récupération des fluides des équipements de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur

L'attestation de capacité est valide à partir du 02 Jul 2009, jusqu'au 02 Jul 2014. Elle pourra être suspendue ou retirée avant sa date d'échéance dans les cas prévus aux articles R.543-101 et R.543-104 du code de l'environnement. Sa validité peut être vérifiée en consultant le site Internet : www.bureauveritas.fr/fluidesfrigorigenes

Date : 02 Jul 2009

Etienne Casal - Directeur Général

Etienne Casal

Bureau en charge de l'attestation de capacité :

Bureau Veritas Certification

BP 69 – Bat. C – 5 chemin du Jubin – 69574 DARDILLY Cedex

